



Nouvelles de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne

Lettre d'information n°71 - Mars 2023

Au sommaire

La MuFA vous invite

- Conférence *Comment se porte l'immobilier en prov. de Luxembourg ?* par le notaire Georges Lochet 23.03

Stage

- Navetteurs du Territoire (12 - 15 ans) 8 au 15 mai : les inscriptions sont ouvertes

Aménagement de l'espace public « Tiers-Lieux - Tiers-Lieux » - deux lauréats sur notre territoire

- La notion de Tiers-Lieux (TL)
- Le TL de Saint-Hubert
- L'e-Square de Marche-en-Famenne

La MuFA vous invite

La Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne a le plaisir de vous inviter à la **Conférence *Comment se porte l'immobilier en Province de Luxembourg ?*** donnée par le notaire **Georges Lochet**, représentant de la cellule communication de la chambre des notaires de la province de Luxembourg, ce **23 mars** 2023 à 20h à la **Salle de la Maison de village de Givry** 36 Rue de Chevirolle, 6687 Givry (Bertogne).

Après les multiples restrictions dues à la pandémie, comment se porte l'immobilier dans notre province ? Quelle est l'évolution du marché à prendre en compte dans la gestion de notre territoire ?

Conférence **gratuite et ouverte à tous**, aux élus, responsables en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, CATU et membres des CCATM et citoyens des 18 communes affiliées à la MuFA.

Inscription préalable obligatoire.

Renseignements : 084 45 68 60

Lien vers le *formulaire
d'inscription*

CONFÉRENCE

Comment se porte l'immobilier en Province de Luxembourg ?

Par le notaire Georges Lochet
Représentant de la cellule communication de la
chambre des notaires de la province de Luxembourg

23 mars 2023 à 20h
Givry (Bertogne)
Salle de la Maison de village

Renseignements : 084 45 68 60
Inscription : <https://tinyurl.com/yzbzyce3>



Infos et inscription



Stage de printemps pour les 12-15 ans

Vous connaissez des jeunes entre 12 et 15 ans qui aiment découvrir le monde ?

Le stage **Navetteurs du Territoire** est fait pour eux ! La MuFA leur propose de venir découvrir les villes wallonnes en train du **8 au 12 mai**.

La semaine débutera par la visite de l'entreprise Fruytier à Marloie et, par la gare de Rochefort-Jemelle et le centre logistique d'Infrabel. Ensuite en route pour un tour de Wallonie et de Bruxelles. De la découverte de la plus jeune ville de Belgique : Louvain-La-Neuve en passant par la capitale wallonne : Namur, son Parlement et un Espace-Game ; Sans oublier Bruxelles, le parc royal, le musée de la banque nationale. L'aventure se terminera par l'histoire de la cité ardente : Liège et l'évolution des moyens de transports en commun.

Horaire : Les activités se dérouleront de 9h00 à 16h30 le lundi, pour les autres jours selon les horaires de la SNCB de 8h30 à 16h30.

Possibilité d'être pris en charge depuis les gares de Bomal, Barvaux, Melreux-Hotton, Marche-en-Famenne et Marloie.

Prix : 135 € / personne

Infos : 084/45.68.62 (bureau MuFA) ou par mail à roland.wathieu@mufa.be

Inscription : places limitées. Inscription obligatoire à partir du 13/03 sur le site de la Ville de Marche-en-Famenne

Lien vers le *formulaire d'inscription*

Vacances de Pâques

De 8h30 à 16h30

Namur

Depuis Marloie

Louvain-la-Neuve

Liège

Partez en train

A la découverte de villes

Du 8 au 12 mai 2023

Spécial 12-15 ans

PAF : 135 €

Stage Navetteurs du territoire

Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne

Informations : www.mufa.be/news ou 084/45.68.62
Inscriptions : <https://enfance-jeunesse.marche.be>

Focus sur l'appel à projet 'Tiers-lieux ruraux'

Le 21 décembre, le Gouvernement de Wallonie a livré ses résultats. 23 projets ont été validés ce 21 décembre afin de soutenir la relocalisation des services en zone rurale via le déploiement de « tiers-lieux ».

Une proposition de la Ministre de la Ruralité Céline Tellier, en collaboration avec le Ministre de la Mobilité Philippe Henry

Le concept du tiers-lieu

De l'urbanisme transitoire des friches urbaines aux territoires ruraux en transition, des plateformes d'activités économiques aux lieux d'innovation

sociale, le paysage des tiers-lieux est aujourd'hui extrêmement diversifié.

Mais de quoi parle-t-on au juste quand on évoque ce « troisième lieu » qu'un sociologue américain, Ray Oldenburg, a défini dans les années 80 pour le différencier du domicile et du travail ?

Avant tout d'un lieu dédié à la vie sociale d'une communauté, propice aux rencontres et aux échanges informels. C'est en cela que dans le contexte de digitalisation de la société avec pour conséquence la transformation des formes d'entrepreneuriat et des interactions entre les individus, le concept de tiers-lieu s'est d'abord vu approprié par les nouveaux lieux de travail que sont les espaces de coworking ou les fablabs, et particulièrement en France, alors même que les anglo-saxons préfèrent la notion de shared place.

Mais ces deux formes très connues de nouveaux lieux de travail n'épuisent pas le concept de tiers-lieu, qui petit à petit a permis de qualifier des projets de plus en plus nombreux d'espaces-ressources pour les territoires dont la principale constante est qu'ils sont basés sur le partage et l'hybridation des fonctions et qu'ils répondent à des besoins locaux.

Ainsi le tiers-lieu offre aux citoyens, aux associations, aux entrepreneurs, aux télétravailleurs, et plus généralement à tous les acteurs locaux et à l'ensemble de la population un lieu de services, de rencontres, un environnement de travail adapté, un lieu de culture, de formation, des événements, des temps d'échanges... autant d'activités qui répondent à leurs besoins. Il permet de tisser des liens entre habitants et entre réseaux d'acteurs pour rendre le territoire plus solidaire, plus inclusif, pour faire naître de nouvelles idées et de nouveaux projets. Sous toutes leurs formes, les tiers-lieux sont des outils pour régénérer les territoires, relocaliser l'activité et renforcer la cohésion sociale.

En pariant sur l'intelligence collective et la mutualisation des ressources, le tiers-lieu cherche également à être économiquement soutenable et il est un formidable levier d'innovation et d'expérimentation, particulièrement sur les territoires ruraux victimes de désengagement des services de proximité.

Cf. Vademecum de l'appels à projets 'Tiers-lieux ruraux'



Le Tiers-lieu Saint-Hubert

La Ville de Saint-Hubert pour son projet de Tiers-lieu qui a reçu un subside de 612.390,32 €

Pour en savoir plus



L'e-Square Marche-en-Famenne

La Ville de Marche-en-Famenne pour son projet L'e-Square qui a reçu un subside de 661.200,00 €

Pour en savoir plus

MAISON DE L'URBANISME
FAMENNE-ARDENNE asbl



Wallonie

Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne avec le soutien de la Wallonie

Rue de l'Ancienne Poste 24
6900 Marloie
Tél. 084/456860
info@mufa.be
<http://www.mufa.be>

N° entreprise : 860 602 806
N° compte : BE82 7512 0485 7168

Vous recevez ce message car vous avez marqué votre intérêt en communiquant vos coordonnées à la MUFA

Le 25 mai 2018, l'Europe a franchi un pas dans la protection des données

personnelles.

Si nous n'avons aucune réaction de votre part, nous supposons que vous êtes encore partant pour recevoir les nouvelles de la MUFA.

En décidant de vous désinscrire ici, vous serez retiré de la liste d'envoi de la newsletter.

Si vous souhaitez également être retiré du carnet d'adresse de la MUFA, merci de nous envoyer un email à l'adresse info@mufa.be.

[Se désinscrire](#)



© 2020 MUFA